



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cancer du col de l'utérus

Question écrite n° 6112

Texte de la question

Mme Dominique Nachury appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les inquiétudes des délégués régionaux de l'association liberté information santé (ALIS), réunis en congrès en juillet 2012, quant aux incertitudes qui entourent le vaccin contre le papillomavirus (HPV). En effet, deux vaccins contre le papillomavirus sont actuellement sur le marché, gardasil et cervarix, préconisés pour les jeunes filles dès l'âge de quatorze ans. Or les rapports de pharmacovigilance font état de très nombreux effets indésirables, tant en France qu'à l'étranger, ce qui a amené le ministère de la santé, en janvier 2011, à faire figurer ces deux vaccins dans la liste des « médicaments particulièrement surveillés ». Aux États-unis, où les données de pharmacovigilance sont plus accessibles, ont été comptabilisés officiellement à ce jour 25 132 victimes, dont 826 infirmes et 110 décès, plus environ 5 000 victimes n'ayant pas récupéré leurs fonctions normales. Pour sa part l'ANSM, (anciennement Afssaps) a, fin novembre 2011, interdit la publicité pour le vaccin gardasil et annoncé une liste de 1 672 effets secondaires, dont 352 graves. Au vu de ces éléments, et sachant que ce vaccin ne peut protéger qu'à 70 % au mieux, qu'il ne vise que deux ou quatre papillomavirus alors qu'il en existe plus de 100, qu'il ne remplace pas les frottis, plus efficaces dans le dépistage du cancer du col de l'utérus, que nous sommes encore dans l'ignorance de la durée d'immunité et qu'il ne peut en rien éviter un cancer qui mettra plus de vingt années à se déclarer, elle souhaiterait connaître son sentiment sur ce sujet et plus précisément les intentions du Gouvernement concernant le maintien ou la cessation de commercialisation de ces vaccins et, en cas de maintien, son avis sur un retrait complet de publicité à leur sujet.

Texte de la réponse

L'infection à papillomavirus est très fréquente : c'est l'une des trois principales infections sexuellement transmissibles en population générale et il s'agit de la première infection sexuellement transmissible virale. Les papillomavirus sont impliqués dans la survenue de lésions cancéreuses en particulier du col de l'utérus. Une douzaine de papillomavirus différents peuvent être à l'origine de cancers du col utérin ; les types 16 et 18 sont les plus fréquents des papillomavirus à haut risque oncogène et sont estimés responsables d'environ 73 % des cancers du col de l'utérus. Les vaccins actuellement disponibles (Gardasil® et Cervarix®) protègent contre ces 2 principaux types. L'efficacité des vaccins contre les papillomavirus sur le cancer invasif du col de l'utérus ne peut pas actuellement être démontrée puisqu'il existe un délai moyen de 15 ans entre l'infection HPV et la survenue de cancer. En revanche, leur efficacité a été démontrée, de manière indirecte, pour la prévention des lésions cervicales précancéreuses de haut grade qui sont en diminution. Ces vaccins, comme pour tout nouveau vaccin mis sur le marché, font l'objet de plans de gestion des risques instaurés au niveau européen et national. Ces plans s'inscrivent dans la surveillance de ces vaccins par des études de suivi post commercialisation et l'analyse des données issues des systèmes de pharmacovigilance. Environ 4 millions de doses de vaccins ont à ce jour été administrées en France (plus de 65 millions dans le monde) et les données de pharmacovigilance ne rapportent pas de signal inquiétant après vaccination. La stratégie de prévention globale du cancer du col de l'utérus s'appuie sur le dépistage par frottis cervico-utérin (FCU) et sur la vaccination, comme souligné dans les avis rendus par les instances scientifiques, Haut Conseil de la Santé Publique et Haute Autorité de Santé. A ce

jour, sur la base de l'ensemble des données disponibles, le rapport bénéfices / risques de ce vaccin est favorable. Par ailleurs, la vaccination contre les papillomavirus a été introduite dans les calendriers de vaccination nationaux de 18 pays européens. Les États-Unis, l'Australie et le Canada ont aussi introduit cette vaccination dans leurs calendriers.

Données clés

Auteur : [Mme Dominique Nachury](#)

Circonscription : Rhône (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6112

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2012](#), page 5285

Réponse publiée au JO le : [27 novembre 2012](#), page 6973